

réolution de partir pour Rome. Comme il s'est passé par rapport à la retraite plusieurs circonstances sur lesquelles le public n'a pas été bien informé, il en jugera par les deux Lettres suivantes. La première est celle que l'Evêque crut pouvoir écrire au Roi, après s'être retiré à Nicolsbourg. Elle étoit conçue en ces termes, & écrite en François.

S I R E ,

*L'Attachement respectueux & la fidélité que j'ai toujours observés pendant tout le tems que j'ai eu le bonheur de vivre sous la glorieuse domination de Votre Majesté, m'avoit fait espérer que je jouirois constamment jusqu'à la fin de mes jours de ses bonnes grâces & de sa protection, sans qu'il pût jamais exister aucune espèce de soupçon, & que j'en serois entièrement à couvert de la part de V. M. ; par ma conduite circonspecte & tout à fait conforme à la reconnoissance que je vous dois & que je vous conserverai, SIRE, toute ma vie. Cependant, j'ai eu l'extrême douleur de voir par la Lettre que V. M. a bien voulu m'adresser à Naumbourg en Saxe, du 22. Septembre 1757, que je n'ai pu éviter un sort si malheureux, & V. M. m'a même donné depuis des marques qui m'ôtent toute espérance de me remettre dans ses bonnes grâces.*

*La douleur que ces réflexions & ces considérations m'ont causée, est si vive, que j'étois déterminé à la résolution de me rendre à Rome, pour y attendre la fin de cette guerre, afin d'être éloigné de toute situation semblable à celle qui m'a attiré jusqu'à présent tant de disgrâces, non-seulement de la part de V. M., mais aussi de la part de la Cour Impériale, puisque Bres-*